



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**VILLE DE BUTRYSUR OISE**  
**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 – 19h**

---

**DÉLIBÉRATION N° DCM2024048**

---

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DIX-NEUF DÉCEMBRE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Légalement convoqué le 19 décembre 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Butry sur Oise s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOËL Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 12 décembre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 décembre 2024.

**ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :**

Mme Géraldine DUVAL, M. Bruno BOURIAUD, Mme Virginie CABUROL, M. William BOURGOIN M. Benoît DUMONT, M. Gilles PAIGNON, Mme Valérie LIMOUZIN, M. Arnaud LORENZI, Mme Jacqueline CARIMALI, M. Robert ESPECEL, Mme Sabrina TERRASSE.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :**

Mme Sylvie AMBLAS a donné pouvoir à Mme Géraldine Duval  
Mme Juline GARNAVULT a donné pouvoir à M Claude Noël  
Mme Caroline SEVEGRAND a donné pouvoir à Mme Virginie Caburol  
M. Philippe PRIOUX a donné pouvoir à M Arnaud Lorenzi  
Mme Josiane GONSARD a donné pouvoir à M Robert Especel  
M. Denis KLETZLEN-BODES a donné pouvoir à M William Bourgoïn

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M Arnaud LORENZI



## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024

### DÉLIBÉRATION N° DCM2024048

#### Objet : Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Butry-sur-Oise

**Rapporteur** : Monsieur Bruno Bouriaud, Adjoint au Maire

Rappelle à l'assemblée que chaque année, la commune verse une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour lui permettre d'exercer pleinement les missions qui lui ont été confiées dans les domaines de l'action sociale.

Pour répondre aux besoins de sa population, le Centre Communal d'Action Sociale de Butry-sur-Oise met en œuvre :

**Une action sociale directe par :**

- La réalisation de ses missions obligatoires : domiciliation, dossiers d'aide sociale, accès aux droits,
- La réalisation des missions facultatives : aides facultatives
- L'accompagnement social généraliste proposé,
- Des événements pour favoriser le lien social et la prévention de la solitude : repas des anciens, actions d'animation (ateliers, partenariat avec l'amicale des anciens, séjour...) déploiement des plans d'alerte et d'urgence.

**Une action sociale indirecte par :**

- Le développement de partenariat avec différents intervenants (SSD, Maison de la Solidarité, Secours Populaire, France Services...)
- Le soutien financier aux associations œuvrant dans le secteur social,
- L'animation de réseau et de coordination sur le territoire.

Il convient de fixer le montant de la subvention à allouer pour le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale de Butry-sur-Oise pour l'exercice 2024.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article R.123-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**Vu** la délibération DCM2024014 Budget Prévisionnel du 4 avril 2024,

**Après** en avoir délibéré ;

**Le Conseil Municipal** à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ☞ **Attribue** une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Butry-sur-Oise d'un montant de 8000€ pour l'exercice 2024,
- ☞ **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65736211 en dépenses au budget 2024 de la Commune et au compte 7474 en recettes au budget 2024 du CCAS.

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication  
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise  
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A Butry-sur-Oise, en mairie, le 19/12/2024

Le Maire  
Claude NOËL

Commune de Butry sur Oise – Place Pierre Blanchard – 95430 Butry sur Oise – Téléphone : 01 34 08 95 00 – [www.butry.fr](http://www.butry.fr)

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2024

Application agréée E-legalite.com